

# NOTICE

SUR

LA FÊTE DE L'ARQUEBUSE A SAINT-QUENTIN ,

PAR M. CH. GOMART ,

**MEMBRE TITULAIRE NON RÉSIDANT.**

---

Les milices bourgeoises naquirent de l'affranchissement des communes. Les mayeurs et échevins chargés de maintenir la paix publique et de pourvoir à la défense de la commune , avaient un intérêt puissant à familiariser les citoyens avec l'exercice des armes et à favoriser la formation de compagnies d'armes spéciales. Aussi des privilèges , des exemptions particulières furent accordés aux corporations d'archers et d'arbalétriers qui s'organisèrent dans les cités, soit pour prêter main-forte à la voix des représentants de la commune , soit pour re-

pousser les attaques de l'ennemi. Ces Compagnies spéciales furent en même temps encouragées par les seigneurs et les rois qui trouvèrent ainsi dans les communes, pour le service de leurs armées, des soldats déjà disciplinés et familiarisés avec l'usage des armes.

Les officiers royaux apportaient à Saint-Quentin tant de zèle à favoriser l'exercice des armes, que nous trouvons une lettre de Charles VI, du 22 septembre 1394 qui permet aux habitants de Saint-Quentin de jouer à « aultre jeu » ou esbatement que l'arc ou l'arbaleste » pendant la foire Saint-Denis, sans être inquiétés par les officiers du roi.

Dès le commencement du XII<sup>e</sup>. siècle, la commune de Saint-Quentin, justifiant déjà sa devise de 1557, *Tot cives, tot milites*, fournissait au comte Raoul de Vermandois, une troupe nombreuse, bien armée de casques et de cuirasses, pour aller à Reims, se réunir à l'armée du roi Louis-le-Gros, et l'aider à défendre la France menacée d'une invasion de l'Empereur d'Allemagne; quelques années après, en 1132, les milices Saint-Quentinoises allaient encore secourir pour le roi, la ville de Lafère assiégée.

A l'ost de Bouvines, juillet 1214, la commune de St.-Quentin ne contribua pas peu au gain de la bataille; ses sergents de pied se trouvaient au plus fort de la mêlée, avec Wallon de Montigny, habitant de Saint-Quentin et porte-étendard du roi de France, lorsque Philippe-Auguste, jeté en bas de son cheval et courant risque de la vie, fut protégé, par la vaillance de ceux qui l'entouraient, pendant que les mouvements inquiétants de la

bannière royale aux Lys d'or, abaissée et élevée tour à tour, faisaient connaître par ce signal, le danger du Roi, et réunissaient autour de lui un nombre considérable de chevaliers pour le défendre et le dégager.

Nous trouvons, dans le curieux traité du ban et de l'arrière-ban de Larroque, que la commune de Saint-Quentin était portée au rôle de 1253 pour 300 sergents de pied.

En septembre 1297, la commune envoya à Courtrai contre le Roi d'Angleterre, nouvellement arrivé à Bruges « en l'aide de Guy Dampierre, jadis comte de Flandre, » tous les hommes en estat de porter les armes et souffisamment appareillés. »

En 1339, la ville de Saint-Quentin envoya ses arbalétriers et cavaliers à l'Ecluse en Flandre, sous la conduite du Danois, Maître des arbalétriers de France, pour faciliter la descente que Philippe de Valois avait l'intention de faire en Angleterre.

Une lettre du Roi, du 28 octobre de la même année, datée de l'Ecluse, annonce aux Mayeur et Echevins de Saint-Quentin, *que les arbalestriers et pavésiens que envoyés » nous avés ont servis et encore servent chacun jour, à la » garde et seureté et deffense de nostre navirre. »*

Une lettre de Philippe-de-Valois de 1340, mande aux mayeurs et échevins de Saint-Quentin de lui envoyer à Arras, pour le jour de la Madeleine, 22 juillet, le plus de troupes de la commune qu'ils pourront, avec des vivres pour quinze jours.

Enfin de nombreuses lettres de Philippe de Valois, de Charles V, de Charles VI, de Louis XI, parlent en termes

généraux des « grans et bons services que la commune de » Saint-Quentin leur a rendus dans leurs guerres. »

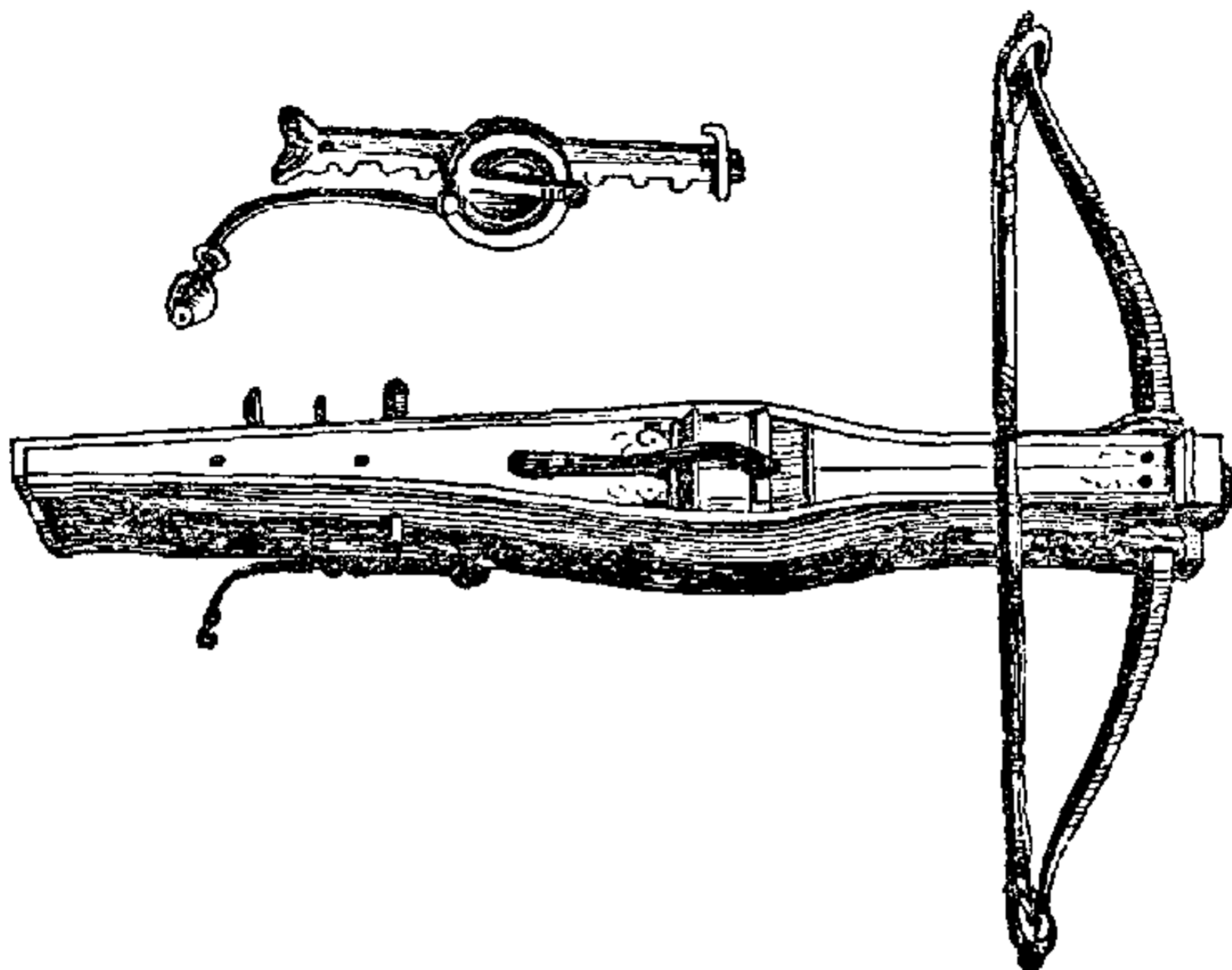
Le plus ancien document des archives de l'hôtel-de-ville de Saint-Quentin, qui ait rapport à l'organisation des compagnies des communes, est une lettre du 22 août 1416, du roi Charles VI qui règle l'exécution des statuts des compagnies d'archers et d'arbalétriers de Saint-Quentin.

Les archers de cette ville formaient anciennement trois compagnies : les Grands-Archers qui avaient pour patron saint Sébastien ; les archers du Petit-Serment ou de sainte Christine et les archers de saint Gilles.

Le drapeau de la Compagnie des grands archers de la ville de Saint-Quentin en Vermandois, portait *d'azur à un trophée d'armes d'or.*



ARMES DE LA COMPAGNIE DES GRANDS ARCHERS DE SAINT-QUENTIN.



ANCIENNE ARBALÈTE A ROUET. — MUSÉE DE SAINT-QUENTIN.

La compagnie d'arbalétriers avait pour patron saint Job. D'une origine plus récente que la corporation des archers et des arbalétriers, la Compagnie des canonniers-arquebusiers de Saint-Quentin existait cependant avant 1557. Cette Compagnie était *volontaire* et *franche*. *Volontaire*, en ce sens que les mayeur et échevins, chefs et supérieurs, ne contraignaient personne à y entrer et laissaient à chacun la liberté de sortir quand il lui plaisait; *Franche*, c'est-à-dire que les franchises dont elle jouissait, elle les tenait de la main seule des mayeur et échevins. Elle était dispensée de la garde ordinaire des portes de la ville, mais elle restait assujétie à différents autres services. Cependant afin que ces exceptions ne tournassent pas trop au préjudice des autres habitants qui auraient pu

en être surchargés, leur nombre était limité à cinquante. Ses officiers étaient exempts du logement des gens de guerre.

Le drapeau de la Compagnie des canonniers de Saint-Quentin portait : *écartelé au 1.<sup>er</sup> d'argent, à deux épées de sable passées en sautoir. — au 2.<sup>o</sup> de sable à 3 canons d'argent montés sur leurs affuts de même, posés 2 et 1. — au 3.<sup>o</sup> de sable à 3 tours d'argent maçonnés de sable, posés 2 et 1. — au 4.<sup>o</sup> d'argent à 2 butières, ou longues arquebuses de sable, passées en sautoir ; et sur le tout d'or à un chef de saint Quentin de carnation naturelle.*



ARMES DE LA COMPAGNIE DES CANONNIERS-ARQUEBUSIERS DE S.<sup>t</sup>-QUENTIN.

Ces compagnies soutinrent bravement le choc des armées Espagnole, Flamande et Anglaise, lorsque Emma-

nuel de Savoie vint faire le siège de Saint-Quentin en 1557. Fidèles à la voix du mayeur Loys Varlet de Giber-court, elles défendirent si vaillamment, avec d'Andelot et de Jarnac, les murailles de la Tour-à-l'eau et du Petit-pont dont la garde leur avait été confiée, que surprises par derrière par les ennemis, déjà maîtres des remparts de la ville, elles furent massacrées sur la brèche.

Les débris de la compagnie de canonniers de Saint-Quentin prirent, en 1588, une revanche glorieuse par la prise de Calais, sous les ordres du sieur de Senarpont, lieutenant pour le Roi en la province de Picardie; (le même qui fut gouverneur de Saint-Quentin en 1560). Un certificat du gouverneur de Saint-Quentin fait connaître que plusieurs compagnons perdirent la vie dans la fameuse canonnade qui fut tiré, le 4 janvier, contre les ramparts et la citadelle de Calais.

La commune envoya, au mois de mai 1589, ses canon-niers-arquebusiers au siège de Senlis, où après avoir contribué au gain de la bataille qui donna un si terrible échec à la Ligue, les canonniers ramenèrent à Saint-Quentin l'une de leurs couleuvrines qui fut alors nommée la *Chasse-Ligue* à cause des effets qu'elle avait produits dans la mêlée au milieu des rangs des ligueurs.

C'est pour ce fait que Henri IV accorda aux canonniers de Saint-Quentin, 300 livres de rente à prendre sur ses aides, au lieu de 20 pots de vin dont ils jouissaient depuis plusieurs années,

L'année suivante, mars 1590, nous retrouvons les ar-balétriers et arquebusiers à la bataille d'Ivry sous la conduite d'un échevin de Saint-Quentin, Dachery.

L'arquebuse de Saint-Quentin existait donc déjà lorsque son érection fut reconnue par arrêt du Conseil du 27 mars 1604 dont il a été expédié des lettres patentes, signées sur le replis, de la Vrillière.

A la suite du siège de la Rochelle, en 1628, Henri de Conflans seigneur d'Armentières, gouverneur de Saint-Quentin, après avoir félicité les canonnières de Saint-Quentin sur leur courage et leur adresse, ordonna qu'on leur remit en récompense trois petites pièces de canon avec poudre et balles pour continuer leurs exercices.

La compagnie des canonnières-arquebusiers de Saint-Quentin s'intitulait alors *Compagnie du Jardin et Serment Madame Sainte-Barbe* dont elle faisait la fête et le service dans l'Eglise des Cordeliers. La Compagnie possédait déjà en 1604 un jardin et un hôtel situés à Saint-Quentin, dans le bas d'une rue appelée auparavant *rue au Charbon* et qui, depuis l'établissement de l'hôtel des canonnières, a pris le nom de *rue des Canonnières*.



Voici la façade de cet hôtel qui existe encore aujourd'hui.



PORTE DE L'ANCIEN HÔTEL DES CANONNIERS DE SAINT-QUENTIN (état actuel).

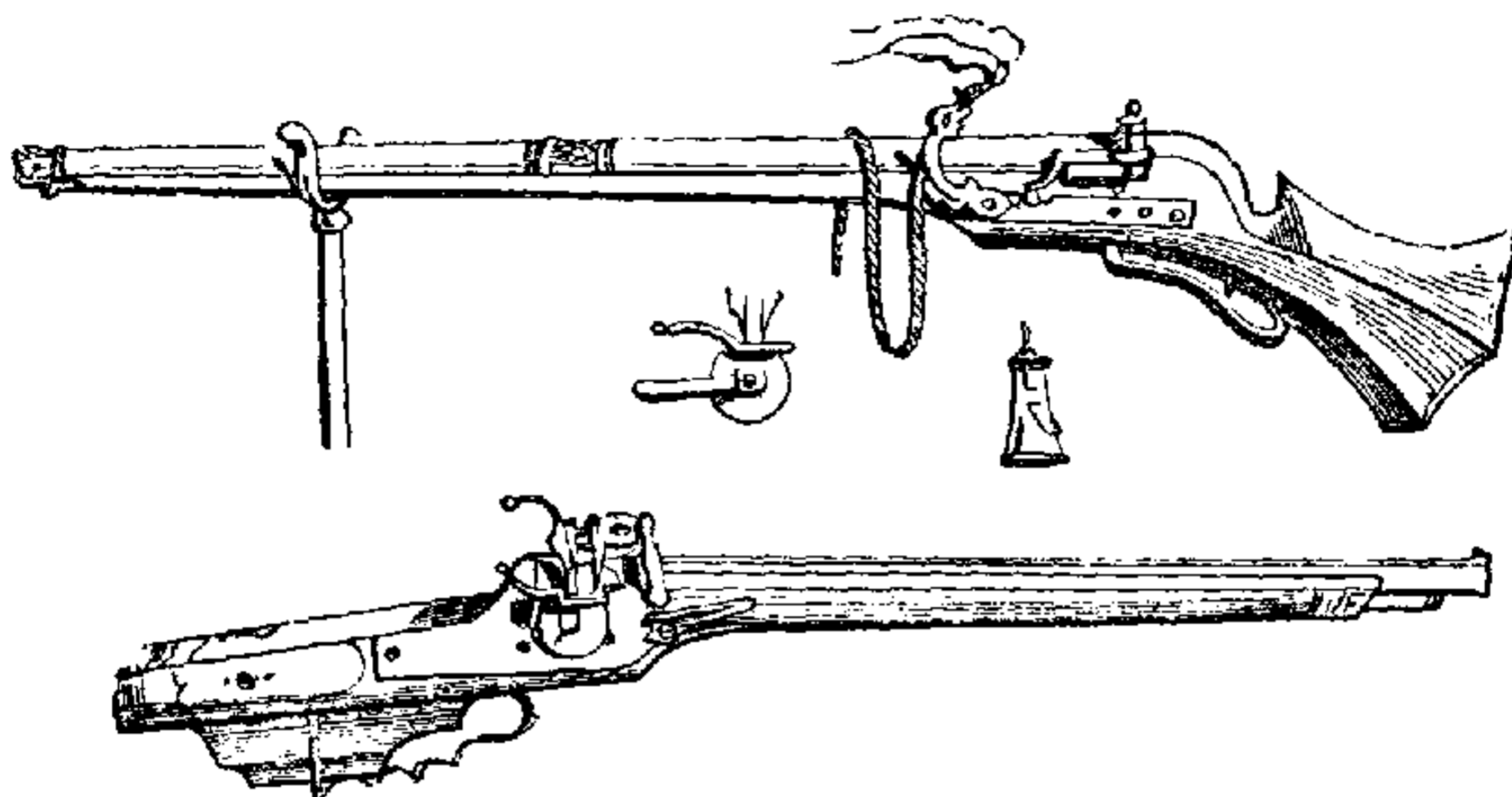
La coutume de prêter serment entre les mains des mayeurs, reprise au mois de juin 1652, nous apprend que le compagnon à sa réception devait « jurer de bien et » fidèlement servir le Roi et la ville, sous les ordres et » commandements des mayeurs et eschevins qu'il recon- » naissait être les premiers chefs de leur compagnie et de » faire garder les statuts du jardin et serment Madame » Sainte-Barbe. »

Chaque compagnie avait à Saint-Quentin un connétable, un roi et un prévost. Le connétable recevait les deniers appartenant à la Compagnie et prenait soin du jardin et de l'hôtel. Le devoir du prévost était de veiller à l'observance des règlements, de maintenir la police et de faire payer les amendes à ceux qui avaient failli contre les ordonnances. Le roi était celui qui abattait l'oiseau (communément appelé geai) qui se tirait tous les ans ; il portait à Saint-Quentin pour signe distinctif une écharpe blanche.

La Compagnie de canonniers-arquebusiers, organisée militairement, avait de plus un capitaine, un lieutenant et un enseigne. Quelques gouverneurs de Saint-Quentin ont accepté le titre de colonel de cette compagnie, mais c'était un titre purement honorifique.

Outre les gratifications allouées par la ville de Saint-Quentin aux compagnies d'archers, d'arbalétriers et de canonniers pour les encourager dans leurs exercices du dimanche, elles recevaient encore de la générosité du roi de France : Les archers 15 livres accordées, sur le domaine du roi, par le roi François I<sup>er</sup>, à Saint-Germain, le 13 juin 1517 ; les arbalétriers, 25 livres ; et les canonniers, 300 livres.

Les comptes rendus chaque année, à la Quasimodo, par les connétables s'élevaient au xvii<sup>e</sup>. siècle, pour la Compagnie des canonniers, à une dépense moyenne de 120 livres, qui consistait principalement dans les gages du concierge, le paiement des tambours, la cire, le service annuel chanté aux Cordeliers et l'achat de 51 demi-douzaines de verres de cristal pour être tirées chaque dimanche.



ANCIENNES ARQUEBUSES A MÈCHE ET A ROUET DU MUSÉE DE SAINT-QUENTIN.

Les compagnies de l'arquebuse, associations guerrières instituées en vue de la défense de la commune et du pays, tendirent, vers le xvii.<sup>e</sup> siècle, à devenir des réunions de plaisir.

Les fêtes générales qui avaient pour but d'exciter l'adresse des compagnons amenèrent l'association des compagnies d'arquebusiers des provinces de l'Isle de France, de la Picardie, de la Brie et de la Champagne. Des prix provinciaux furent fondés et ils devinrent le motif de réunions et de fêtes magnifiques. D'après les statuts, ces fêtes devaient avoir lieu alternativement dans une ville désignée à l'avance. La ville choisie devenait dépositaire d'un gage d'armes appelé *Bouquet* et ce dépôt entraînait l'obligation de rendre le prix dans un temps limité et de fournir un nouveau gage d'armes pour le tir suivant.

Les réunions provinciales de l'Isle de France, de la Picardie, de la Brie et de la Champagne, avaient eu lieu dans quelques villes, entr'autres à Creil en 1615, lorsque le bouquet général de l'arquebuse fut offert par la compagnie d'arquebusiers-canonniers de Saint-Quentin, le 25 juillet 1634; plus de 25 compagnies des villes voisines prirent part à cette fête qui dura huit jours.

Le prix provincial de l'arquebuse fut ensuite tiré en 1658, à Soissons. — En 1660, à Reims. — En 1662, à Châlons-sur-Marne. — En 1664, à Compiègne. — En 1666, à Château-Thierry. — En 1670, à Montdidier. En 1671 il y eut désunion et des prix furent tirés à Charleville, à Meaux, à Pont Sainte-Maxence. — En 1673, à Réthel. — En 1680, à Chauny, il y eut un concordat statuant que le bouquet changerait de généralité et passerait successivement d'une province dans une autre. — En 1687, le prix général fut rendu à Reims, en 1700, à Laon. — En 1717, le 28 août, l'ouverture du prix de l'arquebuse se fit à Meaux en présence de 20 compagnies magnifiquement reçues dans cette ville qui comptait 120 chevaliers. — La compagnie de Compiègne rendit le prix en 1729 avec beaucoup d'éclat. La même solennité se célébra en 1754 à Châlons-sur-Marne, et revint à Saint-Quentin en 1774 où le prix fut rendu avec éclat et magnificence.

La fête dura huit jours et tous les jours de nouveaux divertissements furent inventés et offerts aux 41 compagnies d'arquebuse qui étaient venues prendre part à cette fête.

Les cérémonies commencèrent au son du carillon de l'horloge et des décharges de l'artillerie de l'hôtel-de-

ville, le 4 septembre jour de l'arrivée des 41 compagnies.

Ces compagnies furent reçues aux différentes portes de la ville, avec les cérémonies ordinaires, par un détachement des arquebusiers de Saint-Quentin et conduites, drapeaux et guidons déployés, tambours battants et au son des instruments, d'abord sur la grande place devant les Armes et de là chacune en son hôtel.

Le lendemain 5, toutes les compagnies rassemblées se rendirent à l'église dans le rang qui leur était échu par le sort, tambours et instruments en tête, pour assister à la messe célébrée en grande pompe en présence de tout le Clergé, des Officiers, de l'Etat-major, du Bailliage, de l'Election, du Grenier à Sel, etc.

Dans l'après-midi, M. d'Estouilly, lieutenant de M. le Gouverneur de Saint-Quentin, Charles Flahaut de la Billarderie, précédé d'un détachement, se rendit à l'hôtel de l'arquebuse et y tira en présence de toutes les compagnies, le *coup du roi*.

Le 6, les compagnies assemblées se mirent en marche dans le même ordre, précédées de MM. les Officiers de l'état-major et des magistrats apportant le *Bouquet et gage d'Armes*, accompagné de deux pyramides d'argenterie destinée aux différents prix, le tout conduit et porté par 24 hommes. L'arrivée du cortège au milieu de la place fut saluée par l'artillerie de l'hôtel-de-ville. Après le défilé toutes les compagnies prirent place à une immense table de 800 couverts, dressée sur la place et servie d'une superbe collation offerte par la ville aux visiteurs.

Le 7, on commença à tirer les prix; le tir dura deux jours et demi; il y avait quatre buttes et chaque compa-

gnie passa de butte en butte suivant son numéro. Tous les jours il y avait de grands soupers soit à l'hôtel de l'Arquebuse, soit chez le gouverneur de Saint-Quentin; tous ceux qui ne participaient pas à ces fêtes particulières, ne manquèrent pas d'autres amusements; ce fut un continué divertissement chez tous les habitants; des plaisirs de la table on passait à ceux que procurent les concerts, les bals, les comédies et chacun put trouver à satisfaire la diversité de ses goûts par les amusements variés qui s'offraient de tous côtés.

Le 9, le tir étant achevé, les prix furent distribués, M. Bussart, major de la compagnie de Paris, qui enfonça la broche dans le point central du noir, gagna l'épée d'honneur, offerte par M.<sup>sr</sup> le comte de Périgord.

Le lendemain, Nogent-sur-Seine ayant été choisi pour le lieu de réunion, le gage d'armes offert par la ville de Saint-Quentin, fut remis à cette compagnie dont le chef prêta serment de rendre le bouquet dans le cours de sept années. (*Le prix fut rendu en 1783 par la ville de Nogent-sur-Seine.*)

Le 11, on fit la conduite aux compagnies. On avait fait dresser en pleine campagne une immense table où un déjeuner des plus abondants fut servi aux compagnies avant leur départ.

Une des particularités les plus singulières de cette fête fut la présence de M.<sup>lle</sup> Renotte de Gruyères, qui vint avec les chevaliers de l'arquebuse de Mezières, prendre part à la lutte et dont les grâces, la beauté et l'adresse furent célébrés par de nombreux poètes Saint-Quentinois.

Voici les noms et les dictons des 41 compagnies de l'ar-

quebuse qui assistèrent au prix général rendu à Saint-Quentin en 1774.

COMPAGNIE DE SAINT-QUENTIN. DICTON: *Les canonniers* (1).

*Uniforme*: Habit gris de fer, revers, parements et collet de velours noir, orné d'un galon dentelé et de brandebourgs d'argent pour les officiers; boutons avec un petit galon pour les chevaliers; veste et culotte écarlates, galonnés en argent, doublure écarlate, bouton argenté, aux armes de l'Arquebuse, chapeau brodé d'argent, ceinturon, giberne et guêtres blanches.



UN CANONNIER DE SAINT-QUENTIN AU XVIII.<sup>e</sup> SIÈCLE.

(1) Le dicton: *Les canonniers*, appliqué aux canonniers de Saint-Quentin, vient sans doute du fameux siège que la ville soutint en 1557 contre les Espagnols et dans lequel ils se distinguèrent par leur courage.

1.° COMPAGNIE DE COULOMMIERS-EN-BRIE. Diction : *Les Savourets, ou Mangeurs d'Argoumiaux.*

2.° COMPAGNIE DE ROZOY EN-BRIE. Diction : *Les Roses, ou Mangeurs de soupe chaude.*

3.° COMPAGNIE DE LAGNY-SUR-MARNE. Diction : *Combien vaut l'orge ?*

4.° COMPAGNIE DE CHARLEVILLE. Diction : *Les Brûleurs de noir.*

5.° COMPAGNIE DE MONTEREAU-SUR-YONNE. Diction : *La Poste aux dñes.*

6.° COMPAGNIE DE LE MESNIL. Diction : *Les Buveurs.*

7.° COMPAGNIE D'AVENAY. Diction : *Les bons raisins.*

8.° COMPAGNIE D'ÉTAMPES. Diction : *Les Sables, ou les Ecrevisses.*

9.° COMPAGNIE DE MONTDIDIER. Diction : *Les Promeneurs.*

*Uniforme* : Habit et culotte rouges, petit galon d'argent et boutons des deux côtés, veste blanche, bas blancs, chapeau uni, plumet blanc.

10.° COMPAGNIE DE SAINTE-MÉNEHOULD. Diction : *Les Chasseurs.*

11.° COMPAGNIE DE BRIE-COMTE-ROBERT. Diction : *La queue de veau.*

12.° COMPAGNIE DE CHATEAU-TSIERRY. Diction : *Nul ne s'y frotte.* Le houx pour emblème.

13.° COMPAGNIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE. Diction : *La Poupée.*

14.° COMPAGNIE DE MELUN. Diction : *Les Anguilles.*

15.° COMPAGNIE DE SENLIS. Diction : *Les Besaciers.*

*Uniforme* : Habit écarlate, parements et collet de velours noir, boutons, brandebourgs et épauettes en



or , veste et culotte chamois , boutons de vermeil à la militaire, bas de soie blancs, chapeau brodé d'or avec plumet blanc.

16.° COMPAGNIE DE MEZIÈRES. Diction : *La Pucelle.*

17.° COMPAGNIE DE SÉZANNE. Diction : *Petite ville grand renom.*

18.° COMPAGNIE DE SOISSONS. Diction : *Les Beyeurs.*

19.° COMPAGNIE DE SAINT-DENIS. Diction : *Le cri de France ou Mont-Joie Saint-Denis.*

20.° COMPAGNIE DE BEAUVAIS. Diction : . . . . .

*Uniforme* : Habit écarlate , collet , revers et parements de velours noir , poche en long , doublure , veste et culotte chamois , boutons dorés , chapeau bordé d'or , plumet blanc aux officiers , guêtres blanches.

21.° COMPAGNIE DE VITRY-LE-BRULÉ. Diction : *Les Buveurs.*

22.° COMPAGNIE DE CORBEIL. Diction : *Les Péches.*

23.° COMPAGNIE DE PROVINS. Diction : *Les roses de Provins.*

24.° COMPAGNIE DE NOGENT-SUR-SEINE. Diction : *Les bons vivants.*

25.° COMPAGNIE DE SAINT-DIZIER. Diction : *Les Brayards.*

26.° COMPAGNIE DE VITRY-LE-FRANÇAIS. Diction : *Les Gascons.*

27.° COMPAGNIE DE VERTUS. Diction : *Le bon vin de Vertus.*

28.° COMPAGNIE DE MEAUX. Diction : *Les Chats.*

29.° COMPAGNIE DE CAMBRAI. Diction : *Les Friands.*

30.° COMPAGNIE DE PARIS. Diction : *Les Badauts.*

31.° COMPAGNIE DE MAGNY. Diction : *Les OÛfs.*

32.° COMPAGNIE DE REIMS. Diction : *Les Mangeurs de pain d'épice.*

33.° COMPAGNIE DE CRESSY-EN-BRIE. Diction : *Les rognures de morues.*

34.° COMPAGNIE DE CHALONS-SUR-MARNE. Diction : *Les Marandeurs.*

35.° COMPAGNIE D'AMIENS. Diction : *La franchise, née Picarde, le cœur à la main.*

*Uniforme* : Habit blanc , veste pareille, galonnée en or , parements, collet et culotte écarlates, boutons uniformes, bas blancs, chapeau bordé d'or, épaulette en or à cordelière au capitaine, lozangée de soie rouge mêlée, à franges, aux autres officiers.

36.° COMPAGNIE DE TROYES. Diction : *Les bons Camarades.*

37.° COMPAGNIE DE PONT-SAINTE-MAXENCE. Diction : *Les Soupiers.*

38.° COMPAGNIE DE LA FERTÉ-MILON. Diction : . . . . .

39.° COMPAGNIE DE BAR-SUR-AUBE. Diction : *L'œil toujours ouvert.*

40.° COMPAGNIE DE CRÉPY-EN-VALOIS. Diction : *Les Cochons.*

41.° COMPAGNIE DE DORMANS. Diction : *Les Coqs.*

---

Le document suivant que nous avons trouvé dans les archives de l'hôtel-de-ville de Saint-Quentin , liasse 53, prouverait au besoin que l'instruction n'était pas négligée en 1632 dans la compagnie de canonniers de S.<sup>t</sup>-Quentin.

BRIEFVE INSTRUCTION DONNÉE AUX CANONNIERS DE S.<sup>t</sup>-QUENTIN,  
PAR M. DE COULOMBIÉ, GOUVERNEUR DE CETTE VILLE.

Le canonnier qui est dans une place menacée de siège, la première chose qu'il doit faire, est de soigneusement prendre garde aux pièces qui lui sont données en maniment, et de quelles espèces elles sont; à savoir: si c'est du calibre de France, comme canons, couleuvrines, bastardes, moyennes, ou autres menues pièces, ou bien si elles sont de calibres étrangers, comme d'Espagne, ou Hollande, et pour le savoir, il pourra voir tous ceux qui sont spécifiés ci-après, commençant premièrement par ceux de France.

CANONS DE FRANCE.

CANON.		COULEUVRINE.	
Calibre . . . . .	6 pouces 2 lignes.	Calibre . . . . .	5 pouces.
Longueur . . . . .	9 pieds ou 18 calib.	Longueur . . . . .	10 1/2 pieds.
Balle de fer . . . . .	33 1/3 livres.	Balle de fer . . . . .	16 livres.
Poudre . . . . .	20 liv.	Poudre . . . . .	10 liv.
Pesanteur . . . . .	5500 liv.	Pesanteur . . . . .	3600 jusq. 4000 l.
Petite portée . . . . .	1100 pieds.	Petite portée . . . . .	1600 pieds.
Moyenne portée. . . . .	2200 pieds.	Moyenne . . . . .	3200 pieds.
Grande portée. . . . .	33900 pieds.	Grande . . . . .	18900 pieds.
BASTARDE.		MOYENNE.	
Calibre . . . . .	4 pouces.	Calibre . . . . .	1 3/4 pouces.
Longueur . . . . .	9 pieds ou 25 calib.	Longueur . . . . .	9 pieds.
Balle de fer . . . . .	8 livres.	Balle de fer . . . . .	2 1/2 livres.
Poudre . . . . .	5 livres.	Poudre . . . . .	3 liv.
Pesanteur . . . . .	2200 ou 2500 liv.	Pesanteur . . . . .	1500 jusq. 1500 l.
Petite portée . . . . .	400 ou 500 pieds.	Petite portée . . . . .	400 pas.
Moyenne . . . . .	» »	Moyenne . . . . .	» »
Grande . . . . .	» »	Grande . . . . .	» »